

Communication N° 14 - 2011 au Conseil communal

Séance du 22 juin 2011

10 nouvelles places d'accueil pour des enfants en bas âge de Pully

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans sa séance du 24 juin 2009, le Conseil communal de Pully avait accepté le préavis municipal no 7 - 2009, « Développement des structures de la petite enfance » et ses conclusions. Celles-ci prévoyaient notamment la participation de la Ville de Pully à l'exploitation d'une future crèche créée par la commune de Paudex, en y réservant 10 places en nursery pour des enfants de Pully.

Le 22 mars 2010, le Conseil communal de Paudex a accepté la création d'une crèche de 22 places au ch. de la Bordinette 5 dans le préau de l'école.

Dans ce contexte, la Municipalité a le plaisir d'annoncer au Conseil communal que la construction de la crèche de Paudex est terminée.

Cette dernière ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire prochaine, soit le 22 août 2011. Sa gestion en sera assumée par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse de Pully.

Ainsi, les 10 places prévues seront occupées par des enfants de Pully.

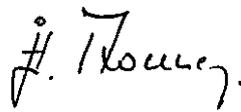
Cependant, selon le pourcentage de travail des parents concernés permettant le partage de places pour plusieurs enfants, ce sont en réalité 13 familles pullliérannes qui pourront bénéficier d'une place d'accueil à l'ouverture de ce nouveau lieu.

La Municipalité est heureuse de la collaboration fructueuse avec les autorités de Paudex dans la réalisation de ce projet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney

C. Martin

Pully, le 22 juin 2011